

GUIDE INFO-DOMAINE **URBANISME**

RÉVISÉ : FÉVRIER 2013

CENTRE DE GESTION DE CARRIÈRE

ESG UQÀM

Préparez l'avenir

DOMAINE DE L'URBANISME

Informations sur le marché du travail

Données et statistiques

Possibilités d'emplois

Réalisé par :

Marie-Pier Gauthier

Conseillère en emploi

Centre de gestion de carrière ESG UQAM

École des sciences de la gestion, UQAM

1^{er} étage, local R-1885

315, rue Ste-Catherine Est

Montréal (Québec)

Téléphone : 514 987-0398

Télécopie : 514 987-6180

cgc.esg@uqam.ca

www.cgc.esg.uqam.ca

Révisé par :

Stéphanie Trudeau

Février 2013

CENTRE DE GESTION DE CARRIÈRE

ESG UQAM

TABLE DES MATIERES

PRÉSENTATION DU GUIDE D'INFORMATION	3
PROGRAMMES D'ÉTUDES DE L'ESG UQAM	4
1- PREMIER CYCLE	4
BACCALAUREAT EN URBANISME – MAJEURE EN ETUDES URBAINES (7828, 7628, 6990) ..	4
2- CYCLES SUPÉRIEURS	4
PROFIL GÉNÉRAL RECHERCHÉ PAR LES EMPLOYEURS	5
1- APTITUDES PROFESSIONNELLES	5
2- QUALITÉS PERSONNELLES	5
3- CONNAISSANCES GÉNÉRALES ET ATOUTS	5
TRAVAILLER DANS LE DOMAINE	5
1- EMPLOYEURS POTENTIELS	6
2- LES DIFFÉRENTES SPÉCIALISATIONS DU DOMAINE	7
3- PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES GÉNÉRALES	7
4- EMPLOIS ÉTUDIANTS	9
5- EXEMPLES DE POSTES D'ENTRÉE	10
<i>TECHNICIENS EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</i>	<i>10</i>
<i>AGENTS/AGENTES D'APPLICATION DE REGLEMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES AGENTS/AGENTES DE</i>	
<i>REGLEMENTATION, N.C.A.</i>	<i>11</i>
6- EXEMPLES DE POSTES AVEC QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE AVEC	
OU SANS ÉTUDES SUPÉRIEURES	12
<i>URBANISTES ET PLANIFICATEURS/PLANIFICATRICES DE L'UTILISATION DES SOLS</i>	<i>12</i>
STATISTIQUES SUR L'EMPLOI CONCERNANT LES DIPLÔMES UNIVERSITAIRES DE	
L'ESG UQAM ²⁹	14
SBACCALAUREAT EN URBANISME	14
RESSOURCES UTILES	16
EXEMPLES DE POSTES PUBLIÉS	17
1- INSPECTEUR(E) MUNICIPAL / TECHNOLOGUE EN AMÉNAGEMENT DU	
TERRITOIRE	17
2- CHEF DE DIVISION – PLANIFICATION DU TERRITOIRE	17
3- DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME	18
ANNEXE A : FICHE CONCERNANT LES PRINCIPALES SOURCES D'INFORMATION SUR	
LE MARCHÉ DU TRAVAIL	19
1- GOUVERNEMENT FÉDÉRAL	19
<i>CLASSIFICATION NATIONALE DES PROFESSIONS (CNP)</i>	<i>19</i>
<i>EMPLOI-AVENIR QUEBEC</i>	<i>19</i>
2- GOUVERNEMENT PROVINCIAL	20
<i>EMPLOI-QUEBEC</i>	<i>20</i>
3- REPÈRES	20
ANNEXE B : LEXIQUE D'EMPLOI-QUÉBEC SUR LES PERSPECTIVES	
PROFESSIONNELLES	21
ANNEXE C : NOTES DE FIN	23

PRÉSENTATION DU GUIDE D'INFORMATION

Ce présent document a pour objectif de vous informer sur le marché du travail précisément pour le domaine de l'urbanisme. Il se veut un outil de référence vous fournissant entre autres des sources d'information quant aux programmes d'études de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM (ESG UQAM), aux aptitudes professionnelles et aux compétences recherchées dans le domaine, aux multiples possibilités d'emplois qui y sont reliées, aux données et statistiques concernant les principaux groupes professionnels ainsi qu'aux ressources utiles. Enfin, dans l'optique de concrétiser le contenu présenté, vous trouverez quelques exemples de postes affichés dans ce domaine.

Afin de bien maîtriser les principales sources d'information de ce présent document, nous vous invitons à consulter les annexes A et B où vous trouverez un bref résumé vous expliquant chacune de ces références et vous indiquant la façon de procéder afin d'y avoir recours, en plus de vous fournir quelques définitions de termes utilisés. En annexe C, vous trouverez toutes les notes de fin, classées par page où elles sont citées.

Une recherche d'emploi efficace demande une bonne connaissance de soi ainsi qu'une bonne préparation. Il devient ainsi plus facile d'établir un objectif professionnel réaliste et motivant qui vous permettra d'avoir un cheminement de carrière stimulant en vous donnant les outils nécessaires pour vos aspirations futures.

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Bonne lecture !

Marie-Pier Gauthier

Conseillère en emploi

Centre de gestion de carrière ESG UQAM

PROGRAMMES D'ÉTUDES DE L'ESG UQAM

1- PREMIER CYCLE

Baccalauréat en urbanisme – Majeure en études urbaines (7828, 7628, 6990)

- <http://www.programmes.uqam.ca/7828>
- Mineure en patrimoine urbain (code selon la majeure)
<http://www.programmes.uqam.ca/8857>
- Mineure en urbanisme opérationnel (code selon la majeure)
<http://www.programmes.uqam.ca/8858>

2- CYCLES SUPÉRIEURS

- Maîtrise en études urbaines (profil avec mémoire 3854 – profil avec stage de recherche 3855)
<http://www.programmes.uqam.ca/3854>
- Doctorat en études urbaines (3895)
<http://www.programmes.uqam.ca/3895>

PROFIL GÉNÉRAL RECHERCHÉ PAR LES EMPLOYEURS

1- APTITUDES PROFESSIONNELLES¹

- Travailler en collaboration avec différents spécialistes (ingénieurs, architectes, économistes, cartographes, professionnels des sciences sociales (géographes, sociologues, etc.), analystes financiers, etc.²) et différents intervenants (citoyens, regroupements, etc.);
- Détenir formation multidisciplinaire en aménagement et en urbanisme;
- Avoir une forte capacité d'analyse et de synthèse;
- Vulgariser et communiquer l'information avec aisance;
- Avoir une connaissance des cadres législatifs ainsi que des politiques et programmes gouvernementaux, régionaux et municipaux;
- Posséder une très bonne maîtrise du français et de l'anglais.

2- QUALITÉS PERSONNELLES³

Leadership;	Esprit critique;
Sens de l'observation, de l'organisation et de la persuasion;	Grande aptitude à la gestion et à la résolution de problèmes;
Grande facilité à travailler en équipe;	Polyvalence;
Capacité d'écoute;	Créativité.

3- CONNAISSANCES GÉNÉRALES ET ATOUTS⁴

- Suite Microsoft Office;
- Systèmes informatisés
Exemple : SIGAT (Système d'Information et de Gestion en Aménagement du Territoire - MRC du Québec), Autocad LT (architecte et ingénieur), etc.
- Connaissance de base en ingénierie est un atout considérable.
- Maîtrise des principaux enjeux qui influenceront la société à l'avenir : économie, démographie, environnement, etc.⁵
- Très bonne connaissance de la législation, de la réglementation, des politiques et des programmes gouvernementaux.

TRAVAILLER DANS LE DOMAINE

Cette section présente dans un premier temps, les employeurs potentiels, les spécialisations reliées au domaine et les perspectives professionnelles générales. Ensuite, elle trace un portrait sommaire des possibilités de cheminement professionnel en fonction de l'expérience et de la formation. Suite à la partie portant sur les emplois étudiants, des exemples de postes s'insérant dans un cheminement professionnel sont présentés en fonction des groupes professionnels de la classification nationale des professions. Ainsi, pour chacun de ces groupes, vous aurez accès à une description des principales fonctions, à des exemples de postes et à quelques statistiques telles que le salaire, le taux de chômage et les perspectives professionnelles spécifiques. Ces exemples ne sont ni exhaustifs ni représentatifs de toutes

les possibilités de cheminement de carrière. Certains candidats occuperont d'autres types de postes à différents moments.

1- EMPLOYEURS POTENTIELS

Exemples d'employeurs potentiels⁶ :

- **Gouvernement fédéral et ses mandataires** : Environnement Canada et divers ministères, agences gouvernementales et mandataires.
- **Gouvernement provincial et ses mandataires** : Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs du Québec (MDDEPQ) et divers ministères, agences gouvernementales et organismes mandataires.
- **Centres de recherche et enseignement universitaire**
- **Gouvernements régionaux et locaux** : Villes, municipalités locales, municipalités régionales de comté, Communautés métropolitaines et sociétés para municipales, Sociétés de développement économique (SDE).
- **Secteur privé** : Compagnies pétrolières, forestières et minières, entreprises industrielles, Firmes d'experts conseils en urbanisme, génie, environnement.
- **Secteur communautaire** : Associations, regroupements de citoyens et organismes communautaires.
- **Secteur international** : Regroupements internationaux en environnement et en développement durable, Organisations de développement international et d'aide aux pays en développement.

Ces informations sont tirées du guide *L'Urbaniste à votre service*, réalisé par le comité *Urbanisme et l'emploi* de l'Ordre des urbaniste du Québec (OUQ). En plus des employeurs potentiels, il présente les différents types d'urbanisme, les compétences spécifiques à chaque milieu d'intervention ainsi que les tâches qui y sont reliées. Vous trouverez ce guide en cliquant sur le lien suivant : <http://www.ouq.qc.ca/documents/UE00-Urbanisteavotreservice.pdf>.

La dynamique et les exigences d'un poste varieront entre autres en fonction du type d'organisation et de ses besoins. Le travail à effectuer ainsi que les responsabilités changeront considérablement en fonction du milieu dans lequel vous décidez d'évoluer. Ainsi, si votre intérêt se tourne vers le secteur public, on parle généralement d'un contexte de travail très structuré, selon des normes bien établies. Il y a tout de même des nuances à envisager. Par exemple, dans le milieu municipal, en fonction de la ville choisie, il peut y avoir des différences considérables quant à la latitude qui pourrait vous être accordée. Ainsi, dans les grandes municipalités, on embauche généralement plusieurs professionnels qui travaillent sur des dossiers plus spécifiques. Dans ce cas, vous aurez probablement à exécuter vos mandats sous des directives précises à des moments spécifiques, alors que dans les petites municipalités, on peut supposer qu'il y a moins de professionnels embauchés et qu'il est donc probablement plus facile de travailler à toutes les étapes de différents dossiers, en plus d'être en contact direct avec tous les professionnels du milieu. De plus, on peut croire que dans le secteur privé, on recherche généralement des candidats ayant beaucoup d'initiative et de créativité puisqu'ils seront appelés à travailler sur différents projets simultanément, le rendement étant primordial dans le secteur privé. Avec une bonne connaissance de soi, il est plus facile de cibler, en fonction de ses intérêts, un milieu stimulant où exercer sa profession.

Secteurs dans lesquels les membres de l'Institut canadien des urbanistes travaillent, plus de la moitié des membres de l'ICU sont des employés du gouvernement qui travaillent pour des bureaux d'urbanisme municipaux/locaux.

2- LES DIFFÉRENTES SPÉCIALISATIONS DU DOMAINE

Vous pouvez éventuellement travailler dans une ou plusieurs sphères du domaine de l'urbanisme⁷.

Développement urbain;	Réglementation d'urbanisme;
Développement régional;	Gestion et administration;
Design urbain;	Politiques environnementales;
Études d'impact;	Conservation du patrimoine, etc.

Le Secteur de la planification urbaine comprend⁸ :

- L'urbanisme;
- L'aménagement régional;
- L'aménagement métropolitain;
- L'aménagement du territoire;
- L'aménagement rural;
- La planification des ressources régionales;
- La planification environnementale.

Le savoir-faire et les produits en urbanisme constituent l'un des services de design de pointe au Canada. Ces compétences sont utilisées dans le secteur public pour⁹ :

- Les modèles d'aménagement urbain; les plans officiels;
- Les outils de zonage;
- Les règlements sur l'utilisation des sols;
- Les normes de développement;
- Les procédures de planification;
- Les modèles organisationnels/institutionnels.

3- PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES GÉNÉRALES

Différents facteurs du marché actuel laissent entrevoir que le nombre de professionnels, en urbanisme et en planification des sols, augmentera au cours des prochaines années. Les perspectives d'emploi, pour l'instant, dans cette profession sont acceptables.

Le nombre d'urbanistes et planificateurs de l'utilisation des sols a augmenté de façon notable au cours des dernières années. Ces mouvements s'expliquent surtout par la complexification des enjeux de l'occupation des territoires, tant en milieu rural qu'urbain. Comme ces enjeux demeureront importants au cours des prochaines années, le nombre d'urbanistes et planificateurs de l'utilisation des sols devrait continuer à augmenter de façon notable.¹⁰

Effectivement, le secteur de l'urbanisme connaît présentement une renaissance. La population continue de croître et on assiste à un grand nombre de personnes qui migrent des régions rurales vers les régions urbaines. De ces faits, l'industrie doit se pencher sur différentes questions actuelles.

- Conversion d'habitats naturels en zones urbaines construites;
- Conservation et utilisation des ressources et des habitats naturels;
- Développement des infrastructures de transport;
- Protection de l'environnement.

On constate aussi que le vieillissement de la population a un impact important tant au niveau du logement que de la mobilité ainsi qu'au niveau de la vie culturelle et sociale. La demande d'analyses complètes et fiables augmente dû à la divergence des opinions entre les différents partis (citoyens, entreprises, instances gouvernementales) concernant les points chauds de l'actualité. La profession saura donc bénéficier de ce contexte.

Les ouvertures pour les urbanistes sur le plan international risquent aussi d'augmenter dans les prochaines années. Au fur et à mesure que les pays industrialisés et les pays en développement ont des besoins en matière de développement durable, la profession d'urbaniste jouera un rôle de premier plan dans la croissance soutenue des villes. Par exemple, 25 % des urbanistes ont effectué des travaux à l'étranger. Malgré ce pourcentage, seul un petit nombre de firmes exportent leurs services, principalement pour des projets d'aide technique internationale, des projets d'immobilisation ou d'aménagement urbain sur une grande échelle¹¹. L'OUQ présente sur son site Internet, dans sa rubrique *Liens Externes*, plusieurs liens intéressants sur le domaine de l'urbanisme à l'étranger.

4- EMPLOIS ÉTUDIANTS

Dès le début de vos études, il est impératif de commencer à explorer les possibilités d'emploi dans un milieu en lien avec l'urbanisme. Le fait de suivre une formation tout en travaillant dans le milieu professionnel vous permet de mieux assimiler les apprentissages et de cibler davantage vos objectifs pour le futur. En fonction de vos intérêts, vous pouvez sélectionner les organisations publiques ou les firmes privées qui se spécialisent dans le domaine. Vos premières expériences de travail ne seront peut-être pas directement reliées à un poste d'urbaniste, mais plus en lien avec le travail administratif de manière générale. En étant directement impliqué dans le milieu, vous pouvez tout de même constater la réalité du marché du travail, vous faire connaître par des professionnels de votre domaine et éventuellement, saisir des opportunités d'emplois en lien avec vos aspirations. Il y a aussi des postes de niveau collégial, qui pourrait vous permettre d'acquérir une expérience concrète sur le terrain tout en allant chercher des connaissances plus techniques. Nous vous encourageons donc, à vous diriger très tôt vers des emplois qui se rapprochent de l'urbanisme et diversifier ces expériences, en réalisant par exemple des petits contrats à temps partiel. Plus vous serez impliqué dans des milieux différents, plus il sera éventuellement facile pour vous de cibler vos intérêts et faire des choix adaptés quant au milieu dans lequel vous voulez évoluer.

5- EXEMPLES DE POSTES D'ENTRÉE

Débuter sa carrière dans un domaine est bien souvent synonyme de plusieurs changements. Voici quelques points à retenir concernant le premier emploi :

- Très souvent le premier emploi relié à son domaine d'études est temporaire (contrat, remplacement, etc.);
- Il ne sera probablement pas votre emploi «principal», vous risquez d'en occuper quelques-uns avant de le trouver;
- Il n'est pas toujours directement relié à la formation, mais il offre des possibilités éventuelles d'occuper un poste plus spécifique au domaine;
- Il vous permet d'explorer le milieu, de réaliser quels sont vos intérêts et vos forces, d'établir davantage quel type d'environnement de travail vous recherchez et de vous réajuster en fonction de ces éléments;
- Les premiers emplois s'insèrent dans une phase exploratoire et vous permettent d'acquérir de l'expérience.

Les postes techniques permettent d'acquérir de l'expérience dans le domaine. Ainsi, il peut être intéressant de les considérer.

TECHNICIENS EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE¹²

Fonctions principales :

- Analyser un site à partir de photos aériennes;
- Planifier et réalise la présentation graphique des projets;
- Déterminer les caractéristiques des constructions résidentielles;
- Colliger la documentation écrite, cartographique et photographique pertinente à la zone étudiée;
- Participer à la réalisation d'inventaires du milieu construit;
- Élaborer et réalise des plans et des esquisses d'aménagement de sites particuliers, comme les projets de développement résidentiel, les espaces verts, les plans d'eau;
- Réaliser les plans d'aménagement;
- Participer à la mise à jour des plans d'urbanisme et des schémas d'aménagement;
- Effectuer des relevés de terrain complets et en fait la mise en plan;
- Participer à l'identification des besoins, à la détermination des potentiels et contraintes, à la localisation des sites et aux études d'impact, etc.

Exemples de postes¹³:

Technicien en aménagement urbain	Technicien spécialiste du milieu, etc.
----------------------------------	--

Revenu annuel moyen d'emploi :

- Selon Repères (2011)¹⁴ :
 - Minimum moyen : 33 000 \$ à 37 999 \$
 - Maximum moyen : 59 000 \$ à 64 999 \$

Perspectives professionnelles (2012-2016): Favorables¹⁵ (Annexe B)

Taux de chômage en 2011: Faible (estimé < 5,7 %)

AGENTS/AGENTES D'APPLICATION DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES AGENTS/AGENTES DE RÉGLEMENTATION, N.C.A.¹⁶

Fonctions principales :

Agents d'application d'exécution des règlements municipaux

- Faire exécuter les règlements municipaux et provinciaux;
- Faire enquête lorsqu'il y a des plaintes;
- Remettre des avertissements et des amendes aux propriétaires et aux occupants d'immeubles résidentiels et commerciaux;

Inspecteurs du zonage

- Enquêter sur les propriétés pour détecter les infractions aux règlements sur le zonage et aux règlements connexes après avoir reçu des demandes d'octroi de permis de zonage ou découlant de règlements connexes ainsi que sur réception de demandes de permis de construction.

Exemples de postes :

Inspecteur municipal ¹⁷	Agent de contrôle des lotissements
Agent d'application de règlements de zonage	Agent de surveillance de l'aménagement
Agent de contrôle de l'aménagement	Inspecteur du zonage, etc.

Revenu annuel moyen d'emploi :

- Selon Repères (2011)¹⁸ :

Minimum moyen : 24 000 \$ à 27 999 \$

Maximum moyen : 65 000 \$ à 74 999 \$

Perspectives professionnelles : Acceptables¹⁹ (Annexe B)

Taux de chômage en 2011²⁰ : Modéré (estimé ≥ 5,7 % et < 12,9)

6- EXEMPLES DE POSTES AVEC QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE AVEC OU SANS ÉTUDES SUPÉRIEURES

Afin d'évoluer dans la profession et de demeurer à jour concernant les points chauds du domaine, la formation continue est une façon efficace d'y parvenir et d'être en contact avec d'autres professionnels œuvrant en urbanisme.

De plus, des études à la maîtrise s'avèrent être intéressantes dans le cadre de cette profession soit pour se spécialiser davantage dans le domaine, soit pour aller chercher une formation complémentaire au baccalauréat. En ce sens, divers options peuvent être envisagées telles que des études au cycle supérieur en études urbaines, en aménagement, en environnement, en gestion ou en sciences sociales, en administration publique, en gestion de projet, etc.

URBANISTES ET PLANIFICATEURS/PLANIFICATRICES DE L'UTILISATION DES SOLS²¹

Fonctions principales :

- Recueillir et analyser des données sur les facteurs démographiques, économiques, juridiques, politiques, culturels, sociologiques, physiques ou autres influant sur l'utilisation des sols;
- S'entretenir avec les autorités municipales, provinciales et fédérales, le public, les représentants de citoyens, les sociologues, les avocats, les lotisseurs, et les groupes d'intérêts particuliers afin d'élaborer des plans d'utilisation et de développement des sols ou des plans d'utilisation communautaire;
- Préparer et recommander des concepts de lotissement et des plans de zonage, de subdivisions, de réseaux de transport, de services publics, d'installations communautaires, de parcs et d'autres utilisations des sols et des terres arables;
- Préparer des plans d'aménagement pour protéger l'environnement des réserves fauniques, des parcs nationaux et provinciaux et assurer la protection de bassins hydrographiques;
- Présenter des plans aux autorités civiles, rurales et régionales et tenir des assemblées publiques pour présenter les plans, les propositions ou les études de planification au grand public et aux groupes d'intérêts particuliers;
- Réviser et évaluer des propositions pour l'utilisation des sols et des propositions de plans de lotissement et préparer des recommandations;
- Évaluer les demandes de permis de développement et administrer les règlements de planification et de zonage;
- Établir des objectifs et des politiques à long terme pour l'utilisation des sols et la protection de l'environnement;
- Superviser et coordonner le travail des techniciens et technologues en planification urbaine.

Exemples de postes :

Urbaniste ²²	Planificateur en aménagement de parcs municipaux
Analyste-planificateur - utilisation du sol	Planificateur en aménagement de terrains
Planificateur en aménagement de parcs	Planificatrice en conservation du patrimoine, etc.

Revenu annuel moyen d'emploi :

- Selon Repères (2011)²³
 - Minimum moyen : 38 000 \$ à 42 999 \$
 - Maximum moyen : 65 000 \$ à 74 999 \$

Perspectives professionnelles (2012-2016): Favorables²⁴ (Annexe B)

Taux de chômage en 2011²⁵ : Faible (estimé < 5,7 %)

Particularités :

- Des études au 2^{ème} cycle sont de plus en plus souhaitables.²⁶
- Seuls les membres de l'Ordre des urbanistes du Québec peuvent utiliser le titre d'urbaniste ou tout autre titre ou abréviation pouvant laisser croire qu'ils le sont. Pour devenir membre de l'Ordre, un candidat à cette profession doit :
- Être titulaire d'un des baccalauréats ou maîtrises en urbanisme ou en aménagement du territoire et en développement régional reconnus par l'Ordre, ou d'un diplôme reconnu équivalent délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec; - Avoir satisfait aux exigences d'un stage d'une durée de 24 mois pour les titulaires d'un baccalauréat et d'une durée de 12 mois pour les titulaires d'une maîtrise; - Réussir un examen professionnel; - Avoir une connaissance appropriée de la langue française.²⁷

STATISTIQUES SUR L'EMPLOI CONCERNANT LES DIPLÔMES UNIVERSITAIRES DE L'ESG UQAM²⁹

TITRE DU DIPLOME	DIPLOME(E)S EN EMPLOI PENDANT OU A LA FIN DES ETUDES	EN EMPLOI EN 2009	SALAIRE MOYEN
Tous les programme de l'ESG UQAM	91%	88%	N/D
Baccalauréat en urbanisme	85%	85%	38 602 \$

*L'enquête sur le placement des diplômés a été réalisée du 1er juin au 15 juillet 2010 auprès des finissants de l'année 2009. Au total, 850 diplômés ont répondu au sondage par téléphone, correspondant à une marge d'erreur de 2,2%, appliquée 19/20. Les taux de placement ont été calculés en fonction de la population se disant disponible à occuper un emploi au moment du sondage.

Postes occupés par les diplômés ESG UQAM²⁹

Agent technique en architecture
 Aménagiste
 Aménagiste adjointe
 Analyste au développement immobilier
 Chargé de projet
 Conseiller en aménagement
 Conseillère en urbanisme
 Consultant en urbanisme
 Directeur adjoint en urbanisme
 Directeur en urbanisme et environnement
 Examineur en bâtiment
 Inspecteur des bâtiments
 Inspecteur et spécialiste en urbanisme
 Inspecteur municipal
 Inspectrice stagiaire
 Inspectrice en bâtiment et environnement
 Préposé à la réglementation
 Technicien en aménagement du territoire
 Technicien en urbanisme
 Urbaniste
 Urbaniste adjointe

La négociation salariale

Les statistiques salariales présentées sont seulement à titre indicatif. Lorsque vient le moment de négocier le salaire ou d'accepter un emploi, il faut tenir compte de différents critères afin d'établir ce qui est juste de demander ou de voir ce qu'on considère suffisant pour accepter un poste. La question du salaire sera donc abordée de manière très différente en fonction de chaque personne. Il est important d'évaluer différents critères avant de vous positionner. Vous pouvez entre autres vous interroger sur ces points :

- Combien d'années d'expérience relatives au domaine ai-je accumulées?
- Quel niveau de formation ai-je complété?
- Ai-je suivi de la formation continue ou est-ce que j'ai une spécialisation dans un domaine spécifique en plus de ma formation de base ?
- Ai-je suivi de la formation en entreprise dans le cadre d'un emploi précédent?
- Suis-je prêt à accepter un emploi avec un salaire un peu moins élevé, mais qui me permet d'avoir une expérience enrichissante pour mes aspirations futures?
- Quels sont mes besoins financiers? Quel salaire ai-je besoin minimalement pour remplir mes obligations?

En fonction des points ci-haut mentionnés, il est possible d'évaluer globalement à quel salaire on peut s'attendre et qu'on juge bon pour accepter un poste. Il est important de noter que cette question sera abordée de manière différente en fonction de l'expérience, de la formation et des besoins de chaque personne.

La question du salaire nécessite une préparation afin d'être bien outillé lorsque vient le temps de l'aborder avec un employeur. Lors d'un premier entretien, il n'est pas conseillé d'initier le sujet au risque de paraître davantage intéressé par le salaire que par l'opportunité d'emploi. Si l'employeur vous demande quelles sont vos attentes et qu'il s'agit d'un poste qui vous motive particulièrement dans l'organisation, vous pouvez avancer le fait que l'expérience qu'apportera l'emploi ainsi que le contexte de travail comptent davantage que le salaire. Dans d'autres situations, il s'agit d'être bien renseigné quant au marché du travail actuel afin de ne pas donner un salaire trop élevé ou trop bas. En tout temps, évitez de mentionner un salaire précis, proposez plutôt une tranche salariale. Les ordres professionnels fournissent très souvent de l'information concernant les statistiques salariales précises pour le domaine sinon, il existe différentes sources publiques où vous pouvez obtenir des données en ce sens (Annexe A).

Si vous avez des questions relatives aux salaires et à la façon d'aborder la question avec un employeur, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre de gestion de carrière ESG UQAM.

RESSOURCES UTILES

<u>Regroupements professionnels</u>	
Ordre des urbanistes du Québec (OUQ)	www.ouq.qc.ca/
Ordre des technologues professionnels du Québec	www.otpq.qc.ca
Institut canadien des urbanistes	www.cip-icu.ca/
Association québécoise d'urbanisme	http://www.aqu.qc.ca/
Association des urbanistes et aménagistes municipaux du Québec (AUAMQ)	www.auamq.qc.ca/
Association des aménagistes régionaux du Québec	www.aarq.qc.ca/
Association générale des étudiants en urbanisme	http://ageur.uqam.ca/index.php
<u>Milieu municipal (Offres d'emploi, grands dossiers, etc.)</u>	
Québec municipal	www.quebecmunicipal.qc.ca/emplois/
Le réseau d'information municipale	www.fournisseurmunicipal.com/
Communauté métropolitaine de Québec	www.cmquebec.qc.ca/
Union des municipalités du Québec	www.umq.qc.ca/
Fédération Québécoise des Municipalités	www.fqm.ca/
<u>Gouvernement provincial</u>	
Ministère des affaires municipales et Régions	www.mamr.gouv.qc.ca/
Ministère du développement durable, Environnement et Parcs	http://www.mddep.gouv.qc.ca/
Comité sectoriel de la main-d'œuvre de l'environnement (EnviroCompétences)	www.csmoe.org
<u>Stage</u>	
Stage en milieu professionnel – Baccalauréat en urbanisme	http://www.cgc.esg.uqam.ca/etudiants/pdf/Processus_stages_ESG/Guide_stagiaire_URB.pdf
<u>Revue</u>	
Urbanité, éditée par l'OUQ	http://www.ouq.qc.ca/Pages/publications.htm

EXEMPLES DE POSTES PUBLIÉS

Voici quelques exemples d'offres d'emploi ayant entre autres parues sur la banque d'emplois électronique institutionnelle.

Vous êtes intéressé à savoir quelles sont les offres en cours? Rendez-vous sur la page d'accueil de notre site Internet dans la section de gauche et cliquez sur *Consulter les offres*. En fonction de vos besoins, vous n'avez qu'à sélectionner quelques critères préétablis et vous aurez accès aux offres reliées à votre domaine.

Afin de demeurer informé quant aux possibilités d'emplois, visitez régulièrement notre site. À chaque jour, des employeurs y ajoutent des offres.

CENTRE DE GESTION DE CARRIÈRE

ESG UQÀM

www.cgc.esg.uqam.ca

1- INSPECTEUR(E) MUNICIPAL / TECHNOLOGUE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE LE GROUPE D'INTERVENTION EN AFFAIRES MUNICIPALES (GIAM)

DESCRIPTION

Émission des permis et certificats prévus à la réglementation d'urbanisme; Inspecter les constructions, travaux et ouvrages en cours ou réalisés afin de constater la conformité au plans, devis et réglementation applicable; Assurer la rédaction et le suivi des dossiers d'infractions; Responsable de la gestion et du suivi des plaintes; Représente la municipalité lors d'audiences à la cour municipale ou supérieure; Toute autre responsabilité demandée par la municipalité.

EXIGENCES, COMPETENCES RECHERCHEES

DEC en aménagement du territoire ou Bac en urbanisme; Autonomie et courtoisie; Notions en application réglementaire, CNB, Q.2, r-8, LAU, LQE; Niveau élevé de rédaction de lettres et rapports, anglais fonctionnel; Expérience municipale, un atout; Permis de conduire valide.

2- CHEF DE DIVISION – PLANIFICATION DU TERRITOIRE VILLE DE GATINEAU

DESCRIPTION

Sous l'autorité du directeur adjoint du Module, est imputable pour la gestion des activités de la planification du territoire et de l'environnement, du transport et de la réglementation; participe avec la direction à la définition des orientations, des objectifs et des priorités de sa division qui contribuera à l'atteinte du mandat du Module; soumet à la direction ses recommandations quant aux objectifs, plans de travail et échéancier de sa division; supervise la préparation et l'établissement du schéma d'aménagement, des différents plans et règlements d'urbanisme, des

programmes particuliers d'urbanisme, de la politique environnementale, des analyses sociocommunautaires et du plan de transport et d'autres programmes touchant l'urbanisme; recommande à la direction les études, politiques sectorielles, les plans du quartier de planification sociocommunautaire devant être réalisés et par la suite, assure la supervision de la conception et l'élaboration de ces derniers; recommande à la direction les mesures réglementaires à mettre en place ou à réviser pour assurer l'atteinte des orientations établies dans les différents plans et politiques d'urbanisme; assure la supervision de la conception des normes réglementaires et de leur impact dans leur milieu; voit à la gestion et au suivi de dossiers environnementaux, et de zones agricoles; supervise la coordination des procédures juridiques reliées à l'application des divers règlements d'urbanisme; participe à des représentations de la Ville auprès de différents organismes, comités et commissions de la Ville et de la région en ce qui a trait à la planification et à l'aménagement du territoire; contribue à l'amélioration des ressources et à la budgétisation de sa division et assure les communications et liens avec les autres divisions et la direction.

EXIGENCES, COMPETENCES RECHERCHEES

Posséder un baccalauréat en urbanisme. Être membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec. Posséder cinq années d'expérience pertinente dans le milieu municipal. Une expérience de deux années en gestion de personnel serait un atout. Toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente et équivalente sera considérée. Témoigner de réalisations antérieures significatives et démontrer des solides habiletés de gestion, notamment en planification, organisation et coordination. Démontrer de la flexibilité et une bonne capacité d'adaptation au changement, un bon sens du partenariat. Avoir du tact, faire preuve de diplomatie et de discrétion. Être bilingue (parlé et écrit) est un atout

3- DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME VILLE DE BROMONT

DESCRIPTION

Sous l'autorité du directeur de la gestion et du développement du territoire, vous dirigerez, planifierez et superviserez les activités du service construction, zonage, en terme de gestion des ressources humaines, et ferez le lien avec les autres départements.

Vos principaux domaines de responsabilité seront : le suivi, la révision, les demandes de modification et la rédaction des règlements d'urbanisme ainsi que leur contrôle et leur application. Vous traiterez les demandes de PIIA. Vous serez responsable de la préparation des réunions et des rapports afférents au CCU.

EXIGENCES, COMPETENCES RECHERCHEES

Vous possédez un diplôme universitaire en urbanisme et une maîtrise en environnement serait un atout supplémentaire. Vous possédez une expérience d'au moins cinq (5) ans. Vous avez du leadership, le sens de l'initiative, êtes dynamique et créatif. De plus, vous avez un intérêt marqué pour les nouvelles tendances et l'innovation, en matière d'urbanisme et d'aménagement. Vous avez de la facilité à communiquer oralement ou par écrit et vous maîtrisez les outils informatiques et technologies nécessaires à l'accomplissement de vos tâches.

ANNEXE A : FICHE CONCERNANT LES PRINCIPALES SOURCES D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

1- GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

CLASSIFICATION NATIONALE DES PROFESSIONS (CNP)

La Classification nationale des professions (CNP) est « la ressource autorisée d'information sur les professions au Canada »³⁰. Ce site, de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, présente plus de 500 groupes professionnels qui sont représentés par un code CNP. À l'intérieur de ce code CNP, on propose des exemples de professions apparentées ainsi qu'une description des principales fonctions qui y sont reliées et les conditions d'accès à ces postes. Ainsi, il s'agit d'un outil permettant d'avoir une vue d'ensemble quant aux débouchés relatifs à un genre de compétence.

- Page d'accueil - Classification nationale des professions (CNP)
Ressources humaines et Développement des compétences Canada
<http://www5.hrsdc.gc.ca/NOC/Francais/CNP/2011/Bienvenue.aspx>
- Page de recherche
<http://www5.hrsdc.gc.ca/NOC/Francais/CNP/2011/IndexRecherche.aspx>
- Tutoriel de formation
Qu'est-ce que la CNP – Pour plus d'information
<http://www5.hrsdc.gc.ca/NOC/Francais/CNP/2011/AProposCNP.aspx>

EMPLOI-AVENIR QUEBEC

Emploi-Avenir Québec de Ressources humaines et Développement des compétences Canada est un site qui « vise à renseigner les personnes intéressées par l'évolution des professions au Québec »³¹. Pour chacun des groupes professionnels vous pouvez accéder, dans la rubrique *Textes*, à une courte description de la profession, à quelques exemples de titres professionnels se rattachant au même code CNP et aux perspectives d'emploi et tendances du marché. Dans la section *Statistiques*, on vous présente les principaux indicateurs de l'emploi sur une moyenne annuelle et les principales caractéristiques (répartition de l'emploi selon le sexe, les groupes d'âge, les statuts d'emploi, les niveaux de scolarité, les régions administratives, données sur le revenu annuel d'emploi, le taux de travail, le pourcentage d'occupation de cette profession dans les différents secteurs d'activité, etc.).

- Page d'accueil d'Emploi-Avenir Québec
http://www.servicecanada.gc.ca/fra/qc/emploi_avenir/emploi_avenir.shtml
- Guide d'utilisation - Emploi-Avenir Québec
http://www.servicecanada.gc.ca/fra/qc/emploi_avenir/emploi_avenir.shtml

2- GOUVERNEMENT PROVINCIAL

EMPLOI-QUEBEC

Le rôle clé d'Emploi-Québec consiste à agir « à la fois comme producteur, utilisateur et diffuseur d'information nationale et régionale sur le marché du travail »²⁸. Le site Internet d'Emploi-Québec se veut donc être un outil servant à mieux « comprendre la situation de l'emploi »²⁹. La section *Information sur le marché du travail* (IMT) permet d'obtenir des données sur les perspectives professionnelles pour les années à venir, les salaires et les statistiques reliés au groupe d'emploi ainsi que les postes affichés sur le site via *Placement en ligne*. Pour toutes ces informations, il est possible d'obtenir les données soit pour l'ensemble du Québec ou pour chacune des régions administratives de la province. Les différents postes sont regroupés sous les mêmes groupes professionnels que propose la Classification nationale des professions.

→ IMT en ligne

http://imt.emploiquebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg941_accueil_fran_01.asp

→ Page d'accueil d'Emploi-Québec

www.emploiquebec.net

3- REPÈRES

Repères est un « centre virtuel donnant accès à de l'information rigoureuse et pertinente en matière de choix de carrière et d'insertion professionnelle. »³⁰. Il s'adresse en autres aux étudiants désireux d'avoir des informations tant sur le monde scolaire que professionnel. Ainsi, pour chacune des professions vous avez accès à une description des tâches, aux conditions de travail, aux caractéristiques personnelles, etc. C'est un outil vous permettant d'être à l'affût des statistiques et tendances de l'emploi.

Vous pouvez avoir accès à ce logiciel, qui nécessite une licence à des fins d'utilisation, en vous rendant au laboratoire informatique des Services à la vie étudiante de l'UQAM, pavillon J.A.-De-Sève au local DS-R503.

→ Accès au logiciel REPÈRES (DS-R503)

<http://www.sve.uqam.ca/laboratoire-informatique.html>

ANNEXE B : LEXIQUE D'EMPLOI-QUÉBEC SUR LES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES³¹

La tendance du marché du travail est calculée sur un horizon de cinq ans, pour une profession. Les perspectives professionnelles sont réalisées par Emploi-Québec, pour l'ensemble du Québec, pour chacune de ses régions économiques (régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec regroupées), et pour la région métropolitaine de Montréal et la région métropolitaine de Québec, à l'aide de prévisions sur cinq ans de l'évolution de la demande de main-d'œuvre de la part des employeurs et de l'état de l'offre de main-d'œuvre. Les perspectives professionnelles peuvent être qualifiées selon six niveaux de diagnostics :

PERSPECTIVES TRES FAVORABLES

Considérant l'évolution de la demande de main-d'œuvre prévue et la situation par rapport au chômage en début de période, les perspectives d'intégration au marché du travail seront très bonnes. L'établissement de ce diagnostic ne doit pas être interprété comme une garantie d'emploi dans le groupe professionnel visé.

PERSPECTIVES FAVORABLES

Considérant l'évolution de la demande de main-d'œuvre prévue et la situation par rapport au chômage en début de période, les perspectives d'intégration au marché du travail seront bonnes. L'établissement de ce diagnostic ne doit pas être interprété comme une garantie d'emploi dans le groupe professionnel visé.

PERSPECTIVES ACCEPTABLES

Considérant l'évolution de la demande de main-d'œuvre prévue et la situation par rapport au chômage en début de période, les perspectives d'intégration au marché du travail seront satisfaisantes. Bien que les personnes incluses dans ces groupes professionnels feront face à une concurrence importante, elles pourront espérer obtenir un emploi en adoptant une stratégie de recherche d'emploi appropriée.

PERSPECTIVES RESTREINTES

Considérant l'évolution de la demande de main-d'œuvre prévue et la situation par rapport au chômage en début de période, les perspectives d'intégration au marché du travail seront limitées. Bien que des personnes incluses dans ces groupes professionnels feront face à une concurrence importante, elles pourront espérer obtenir un emploi en adoptant une stratégie de recherche d'emploi appropriée.

PERSPECTIVES TRES RESTREINTES

Considérant l'évolution de la demande de main-d'œuvre prévue et la situation par rapport au chômage en début de période, les perspectives d'intégration au marché du travail seront très limitées.

NON PUBLIE

Pour certains groupes professionnels, aucun diagnostic de perspectives n'a été posé. Un nombre d'emplois peu important, un manque d'information de nature qualitative ou l'absence de marché du travail pour ces groupes professionnels expliquent que cette information est non publiée.

ANNEXE C : NOTES DE FIN

Page 6

¹ *L'Urbaniste à votre service*, Ordre des urbanistes du Québec www.ouq.qc.ca (02/2013)

² **Textes Emploi-Avenir Québec**

http://www1.servicecanada.gc.ca/fra/qc/emploi_avenir/statistiques/2153.shtml (02/2013)

³ **Repères** www.reperes.qc.ca (Code CNP-R : 2153-002)

⁴ **Emploi-Avenir Québec**

http://www1.servicecanada.gc.ca/fra/qc/emploi_avenir/statistiques/2153.shtml (02/2013)

⁵ **Textes Emploi-Avenir Québec**

http://www1.servicecanada.gc.ca/fra/qc/emploi_avenir/statistiques/2153.shtml (02/2013)

Page 7

⁶ Guide « *L'Urbaniste à votre service* », Ordre des urbanistes du Québec (OUQ)

<http://www.ouq.qc.ca/documents/UE00-Urbanisteavotreservice.pdf> (07/2011)

Page 8

⁷ **Urbaniste** www.reperes.qc.ca (Code CNP-R : 2153-002)

⁸ **Urbaniste** www.reperes.qc.ca (Code CNP-R : 2153-002)

⁹ **Urbaniste** www.reperes.qc.ca (Code CNP-R : 2153-002)

Page 9

¹⁰ Service Canada : http://www.servicecanada.gc.ca/fra/qc/emploi_avenir/statistiques/2153.shtml (02/2013)

¹¹ **Urbaniste** www.reperes.qc.ca (Code CNP-R : 2153-002)

Page 11

¹² **Repères** www.reperes.qc.ca (Code CNP-R : 2231-003)

¹³ **Classification nationale des professions (Code CNP : 2231)**

<http://www5.hrsdc.gc.ca/NOC/Francais/CNP/2006/ResultatRechercheCodeCNP.aspx?val17=2231&val18=0&val19=0> (02/2013)

¹⁴ **Salaire – Technicien en aménagement du territoire (Code CNP-R : 2231-003)** www.reperes.qc.ca

(02/2013)

¹⁵ **Perspectives professionnelles Emploi-Québec**

http://imt.emploiquebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg122_persprof_01.asp?lang=FRAN&Porte=1&cregncmp1=QC&cregncmp2=QC&PT4=53&aprov=2231&cregn=QC&PT1=1&PT2=21&pro=2231&PT3=10&type=02&motCNP=2231 (02/2013)

Page 12

¹⁶ **Classification nationale des professions (Code CNP : 6463)**

http://www.servicecanada.gc.ca/fra/qc/emploi_avenir/statistiques/6463.shtml (09/2013)

¹⁷ Description complète dans **Repères** (Code CNP-R : 6463-002)

¹⁸ **Salaire – Inspecteur municipal** (Code CNP-R : 6463-002) www.reperes.qc.ca (02/2013)

¹⁹ **Perspectives professionnelles Emploi-Québec**

http://imt.emploiquebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg122_persprof_01.asp?lang=FRAN&Porte=1&cregncmp1=QC&cregncmp2=QC&PT4=53&aprov=6463&cregn=QC&PT1=1&PT2=21&pro=6463&PT3=10&type=02&motCNP=6463 (02/2013)

²⁰ **Sommaire Emploi-Québec**

http://imt.emploiquebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg122_sommprofs_01.asp?lang=FRAN&Porte=1&cregncmp1=QC&cregncmp2=QC&PT4=53&aprof=6463&cregn=QC&PT1=2&PT2=21&pro=6463&PT3=10&type=02&motCNP=6463(02/2013)

Page 13

²¹ **Classification nationale des professions (Code CNP : 2153)**

<http://www5.hrsdc.gc.ca/NOC/Francais/CNP/2006/ResultatRechercheCodeCNP.aspx?val17=2153&val18=0&val19=0> (02/2013)

²² Description complète dans **Repères** (Code CNP-R : 2153-002)

Page 14

²³ **Salaire – Urbaniste (Code CNP-R : 2153-002)** www.reperes.qc.ca (02/2013)

²⁴ **Perspectives professionnelles Emploi-Québec**

http://imt.emploiquebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg122_persprof_01.asp?lang=FRAN&Porte=1&cregncmp1=QC&cregncmp2=QC&PT4=53&aprof=2153&cregn=QC&PT1=1&PT2=21&pro=2153&PT3=10&type=02&motCNP=2153(02/2013)

²⁵ **Sommaire Emploi-Québec**

http://imt.emploiquebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg122_sommprofs_01.asp?lang=FRAN&Porte=1&cregncmp1=QC&cregncmp2=QC&PT4=53&aprof=2153&cregn=QC&PT1=2&PT2=21&pro=2153&PT3=10&type=02&motCNP=2153(02/2013)

²⁶ **Repères** (Code CNP-R : 2153-002) www.reperes.qc.ca

²⁷ **Textes Emploi-Avenir Québec – Études et formation**

Page 15

²⁹ **Tableau statistiques du centre de gestion de carrière ESG UQÀM**

http://www.cgc.esg.uqam.ca/upload/files/Stats_de_placement_ESG_2009_Final.pdf (02/2013)

Page 21

³⁰ **IMT en ligne**

http://imt.emploiquebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg941_accueil_fran_01.asp

Page 22

³² **Lexique d'Emploi-Québec - perspectives professionnelles**

http://imt.emploiquebec.net/mtg/inter/prxcache/contenu/htm/mtg942_lexique_p_fran_01.htm#033 (02/2013)